

Nouveauté avec la version 7.0 :

Vous pouvez prévisualiser votre document.

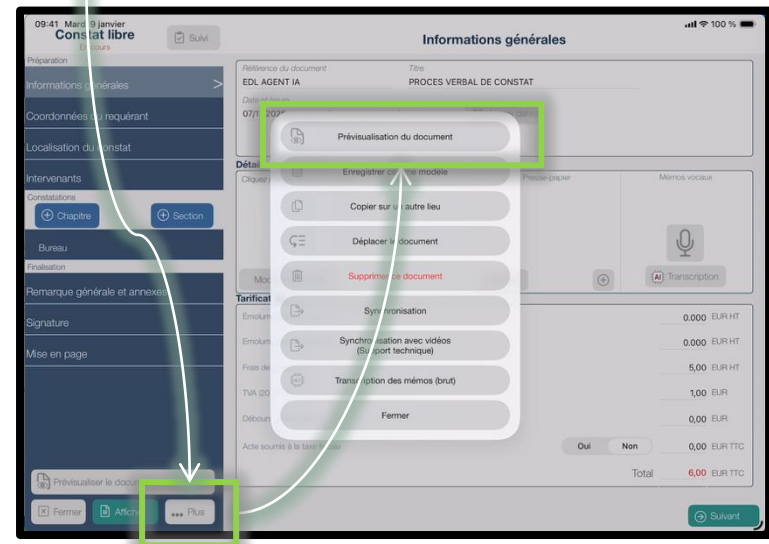
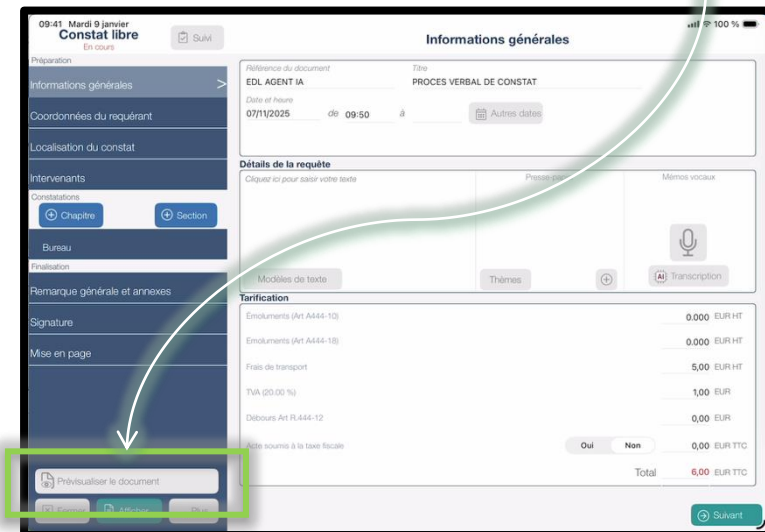
*Cette fonctionnalité vous permettra de visualiser uniquement le texte saisi
et ainsi de vous concentrer sur la relecture du contenu et sa correction.*

Cette fonction est accessible par :

1

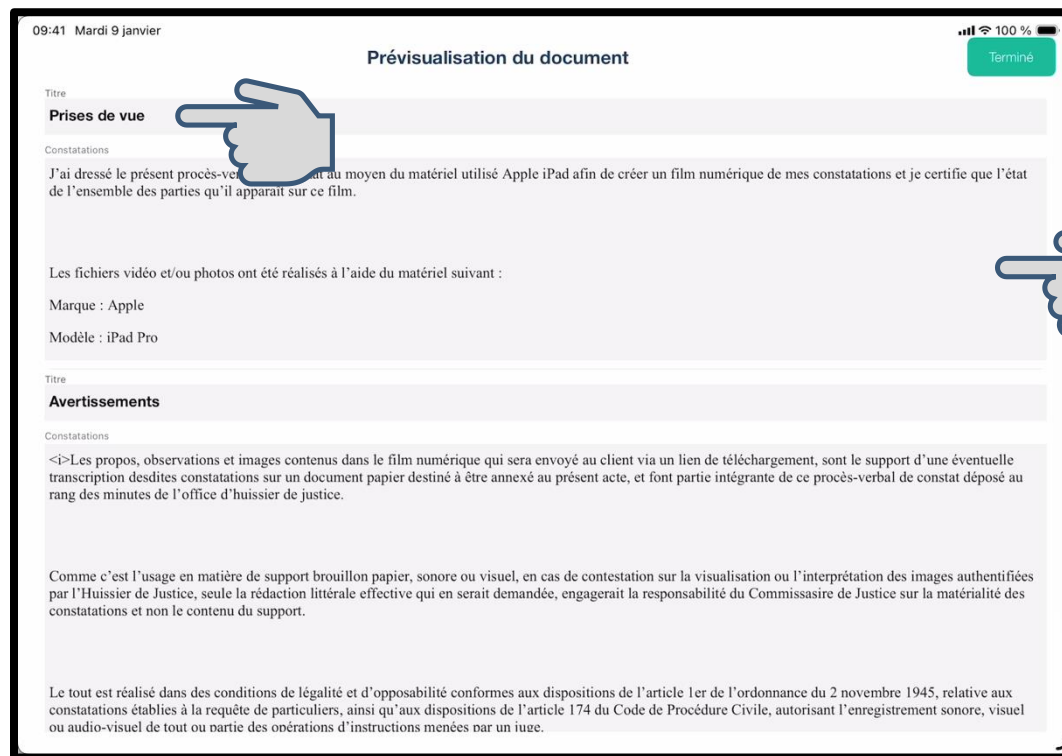
ou

2



Vous cliquez sur cette fonction et votre document s'affiche, sans les photos, uniquement les titres et textes.

Ainsi, vous pouvez visualiser et corriger votre texte en plein écran :



Cette fonction n'est pas disponible dans les sections « Informations générales » et « Remarque générale et annexes ».
Cette fonction n'est pas disponible pour le constat d'affichage, le PV de description, le constat d'inventaire, constat internet et l'Etat des lieux.